

10. Ces dernières années, les efforts déployés par la communauté internationale ont fait apparaître des tendances positives dans divers domaines internationaux. Ainsi des faits nouveaux importants ont marqué l'action entreprise en faveur de la limitation des armements et du désarmement, le règlement de certains conflits locaux et l'apaisement des tensions internationales. Cette évolution offre à la communauté des nations la possibilité de réaliser des progrès sensibles sur la voie d'une sécurité assurée à des niveaux de plus en plus bas d'armements et de forces armées. Perceptions, attitudes et politiques ont sensiblement changé.

11. Les deux grandes puissances militaires ont toutes deux reconnu qu'une guerre nucléaire ne saurait être gagnée et ne doit jamais être déclenchée. Le Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée, premier accord de désarmement qui prévoit l'élimination de toute une catégorie d'armes nucléaires, constitue une première étape critique sur la voie de la réduction des armes nucléaires. On se félicite sans réserve de l'accord de principe entre les deux mêmes Etats sur la réduction de 50 % de leurs armes stratégiques offensives et des efforts qu'ils continuent de déployer pour conclure rapidement un traité à cet égard. Un tel instrument constituerait un succès majeur sur la voie de nouvelles réductions et, pour finir, de l'élimination des armes nucléaires. Ces faits nouveaux, associés aux mesures bilatérales visant à réduire le risque d'une guerre nucléaire, à des négociations intensives par étapes sur des questions liées aux essais nucléaires et les mesures visant à resserrer leurs relations mutuelles dans d'autres domaines contribuent à l'amélioration des relations internationales et aux efforts de désarmement.

12. Sur le plan des négociations multilatérales, il faut signaler l'heureuse issue de la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) continue à ouvrir la voie à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Amérique latine. La création d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique sud en vertu du Traité de Rarotonga a beaucoup contribué à la sécurité dans la région. Les participants à la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire se sont résolument employés à favoriser un accord sur ces questions.

13. Les négociations de la Conférence du désarmement sur la conclusion d'une convention globale sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage, de l'acquisition, du transfert et de l'utilisation des armes chimiques et leur destruction sont bien avancées. Un certain nombre de questions, dont certaines sont complexes, font toujours l'objet de négociations. Il est également encourageant de constater que la deuxième Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction qui s'est tenue récemment a adopté des mesures visant à renforcer les règles relatives à l'interdiction des armes biologiques.

14. On a pris conscience du fait qu'aux niveaux mondial, régional ou sous-régional, le désarmement classique est un élément essentiel du processus du désarmement. On prête davantage attention aux questions de la fabrication et de